

Annex 37

Public, redacted

No

MEM DE LA VICTIME:

[REDACTED]

AVEZ VOUS COMPRIS LA PROCEDURE DE COTESTATION DE LA RECEVABILITE DE L'AFFAIRE INITIEE PAR MR BEMBA DEVANT LA CPI? SOUHAITEZ VOUS VOUS EXPRIMER SUR LADITE PROCEDURE ?

Jean Pierre Bemba et sa défense étaient bien présents à la première audience préliminaire de confirmation des charges. Pourquoi n'avaient-ils pas contestés la recevabilité de la procédure durant cet époque? Nous savons que la cour a jugé des accusés comme: Thomas Lubanga Dyilo, Bosco NTA. ganda et Germain KATANGA et Mathieu NGudjolo Chui. Qui ont commis des crimes relevant de la compétence de la CPI, comme ceux commis par les éléments de Bemba. Pourquoi ils sont jugés à la Haye et quant à Bemba on parle de la contestation de la recevabilité de la procédure?

AVEZ VOUS CONNAISSANCE D'UNE QUELCONQUE PROCEDURE A L'ENCONTRE DE MR BEMBA OUVERTE PAR LES AUTORITES CENTRAFRICAINES DANS LA PERIODE 2003 A 2006?

De la période 2003 à 2006, le Gouvernement Centrafricain n'a pas lancé une procédure judiciaire contre Jean-Pierre Bemba. Durant cette période, le Bureau du procureur a enquêté en R.C.A et a constaté qu'il y a des crimes commis qui relève de la compétence de la C.P.I conformément au statut de Rome.

PENSEZ VOUS QUE LA JUSTICE CENTRAFRICAINE POURRAIT ETRE EN MESURE DE JUGER MR BEMBA ?

La justice Centrafricaine est incompétente pour juger Bemba parce que les crimes commis relève de la compétence de la C.P.I. Comme les crimes relèvent de la compétence de la cour (C.P.I). la justice Centrafricaine s'est désaisie au profit de la C.P.I

PENSEZ VOUS QUE LA JUSTICE CENTRAFRICAINE POURRAIT ETRE EN MESURE DE GARANTIR LES DROITS DES VICTIMES ? La justice Centrafricaine n'a jamais garanti le droits des victimes pour la simple raison que:

- 1- Depuis plus de 8 ans, les victimes centrafricains souffrent, le Gouvernement Centrafricain ne s'est jamais rapproché des victimes pour les réconcilier leur besoin.
- 2- Depuis 2002 à cette date de 2010, ni le gouvernement ni la fédération profit des victimes n'a volé au secours de ses victimes.